



12 rue Michel-Ange

75016 Paris

N° de SIRET : 572 195 683 000 14

## TARIFS 2020-2021

		Contribution annuelle des familles	Assurance Facturée 1er trim.	A.P.E.L. Facturé 1er trim.	Judo Facturé 1er trim	Anciens Facturés 1er trim	Tests Facturés 3ème trim	TOTAL	Demi-pension annuelle
		Facturée par tiers chaque trim.						Pour le 1er enfant	Facturée/trim.
		(1)	(2)		(3)	(4)	(5)		(6)
		€	€	€	€	€	€	€	€
L Y C E E	Terminale	1974,00	6,89	25,00		90,00		2095,89	1194 (5 repas)
	Première	1944,00	6,89	25,00				1975,89	1194 (5 repas)
	Seconde	1914,00	6,89	25,00				1945,89	1194 (5 repas)
C O L L E G E	Troisième	1635,00	6,89	25,00			52,00	1718,89	1024 (4 repas)
	Quatrième	1635,00	6,89	25,00				1666,89	1024 (4 repas)
	Cinquième	1635,00	6,89	25,00				1666,89	1024 (4 repas)
	Sixième	1635,00	6,89	25,00			52,00	1718,89	1024 (4 repas)
E C O L E	Septième	1443,00	6,89	25,00	160,00			1634,89	824,6 (4 repas)
	Huitième	1443,00	6,89	25,00	160,00			1634,89	824,6 (4 repas)
	Neuvième	1443,00	6,89	25,00	160,00			1634,89	824,6 (4 repas)
	Dixième	1443,00	6,89	25,00	160,00			1634,89	824,6 (4 repas)
	Onzième	1443,00	6,89	25,00				1474,89	824,6 (4 repas)
	Enfantine	1443,00	6,89	25,00				1474,89	824,6 (4 repas)

### FACTURATION

Au 1<sup>er</sup> trimestre, les factures sont envoyées dans la quinzaine suivant la rentrée

Au 2<sup>ème</sup> trimestre, fin novembre

Au 3<sup>ème</sup> trimestre, fin mars.

### REGLEMENT

Le règlement s'effectue de préférence par prélèvement automatique mensuel (ou trimestriel) selon les nouvelles normes S.E.P.A. , ou par chèque à réception de la facture

1- Réduction familles nombreuses appliquée à la contribution annuelle : 15% pour le 2<sup>ème</sup> enfant ; 22.5% pour le 3<sup>ème</sup> ; 30% pour le 4<sup>ème</sup> ; 38% pour le 5<sup>ème</sup> ; 45% pour le 6<sup>ème</sup>.

2- 6,89 € dont 3,75 € de contrat souscrit pour l'ensemble de l'établissement et non remboursables. **(Pour toute demande d'un remboursement de 3,14 € fournir une attestation d'assurance personnelle avant le 11 Septembre 2020).**

3- Judo : Tarif dégressif pour les frères et sœurs pratiquant le judo ( 2 enfants 199€, 3 enfants 268€ et 4 enfants 305€).

4- Cotisation Anciens : elle est demandée une fois pour toutes aux élèves de Terminale. Elle permet de recevoir la revue annuelle de l'établissement et l'Annuaire des Anciens.

5- Tests : ce tarif comprend la réunion d'information, la passation des tests et la participation du psychologue aux Conseils de Classe.

6- Règlement demi-pension :

Le prix trimestriel est ajusté en fonction du nombre de repas par trimestre

L'adhésion au régime de demi-pension s'entend normalement pour l'année entière.

Une absence continue d'au moins trois semaines peut donner lieu à un remboursement forfaitaire : 2 € par repas non pris.

Coût repas comprenant le service de restauration et l'encadrement des élèves entre 11h55 et 13h35 :

pour les demi-pensionnaires du collège/lycée : 7.70 €

pour les demi-pensionnaires de l'école : 6,20 € (déduction faite de la subvention de la Ville de Paris)

pour les externes du collège/lycée : 8.90 €

pour les externes de l'école : 8,20 € (déduction faite de la subvention de la Ville de Paris).

Aucun changement de régime ne sera possible en cours de trimestre. Les demandes sont à formuler par écrit.

7- Vous pouvez également régler par virement bancaire aux coordonnées suivantes :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
<b>Titulaire</b> OGEC NOTRE DAME DES OISEAUX NDO
<b>Domiciliation</b> SG PARIS 16EME (03383) 45 avenue Kleber 75116 PARIS
<b>Référence bancaire</b> Code banque 30003 Code guichet 03383 N° compte 00050082629 clé RIB 04
<b>IBAN : FR76 3000 3033 8300 0500 8262 904</b> <b>BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP</b>